**RETOUR SUR NOS PREMIERS ATELIERS CITOYENS**

**« L’éthique dans l’utilisation des données aujourd’hui et demain »**

**Résumé** :

Le début de l'année 2023 a été marqué par l'organisation, avec le soutien de la Région Occitanie, de nos premiers ateliers citoyens de co-construction de la Charte éthique des usages des données. Suivant une méthode de *design fiction*, nous avons immergé les participants dans des scenarii thématiques mettant en avant des aspects à la fois « positifs » et « négatifs » de l’utilisation de données en matière de mobilité durable, de santé-environnement, de transition énergétique et d’inclusion des citoyens dans la vie publique. Certaines préoccupations exprimées lors des débats (enjeu de déshumanisation des individus, enjeu lié au techno-solutionnisme et enjeu d’intégration de nouvelles technologies dans la pratique d’un métier existant) nous ont interrogé sur l’exhaustivité de la Charte dans sa version actuelle, elles seront donc prises en considération dans le cadre de son réexamen régulier. Les participants ont par ailleurs exprimé leur satisfaction quant au format et au contenu de l’atelier, notamment concernant l’apprentissage de connaissances relatives aux données. Ces retours, en plus d’avoir renforcé notre volonté de répéter cet exercice de démocratie participative à travers d’autres ateliers citoyens, nous poussent à développer davantage leur volet « acculturation » à l’avenir.

***Contexte***

Dès la publication de la première version de notre Charte éthique des usages des données en 2020, nous avions pour ambition de la confronter au regard des citoyens dans une démarche de démocratie participative afin que son contenu soit en cohérence avec leurs préoccupations. La crise sanitaire nous ayant contraint à retarder la réalisation de cet objectif, nous avons d’abord expérimenté cette méthodologie de co-construction avec des experts métiers dans le cadre d’ateliers en ligne. Cette méthodologie nous a été transmise par le professeur Christophe Abrassart, co-responsable de la [Déclaration de Montréal pour une IA responsable](https://www.declarationmontreal-iaresponsable.com/la-declaration), notamment en charge de sa co-construction citoyenne.

Ce dernier nous avait alors accompagné en adaptant la [méthode de *design fiction* mise en œuvre à Montréal](https://www.declarationmontreal-iaresponsable.com/demarche) au contexte particulier de notre Charte éthique des usages des données, en créant notamment des scénarios prospectifs autour de six thématiques : environnement, énergie, agriculture, emploi et formation, mobilité, santé. Cela nous a permis de confronter les principes de notre Charte aux enjeux éthiques soulevés dans ces différents secteurs d’activité, avec l’objectif de l’enrichir afin qu’elle soit la plus complète possible. Forts de cette première expérience, nous avons décidé en ce début d’année 2023 de relancer le projet d’appliquer cette même méthode avec des citoyens. Avec le soutien de la Région Occitanie et l’appui de l’association Instant Science, nous avons donc organisé trois ateliers de 2h au sein de la Région Occitanie : au Fousseret (territoire rural), à Belberaud (territoire semi-rural) et à Toulouse (territoire métropolitain). Faute de participants à Belberaud, seuls les deux autres ont été maintenus, avec quatre participants au Fousseret et onze participants à Toulouse. Nous avons cette fois retenu quatre thématiques : la mobilité durable, la santé-environnement, la transition énergétique et l’inclusion des citoyens dans la vie publique ; avec de nouveaux scénarios dont l’objectif était de mettre en avant à la fois des aspects « positifs » et « négatifs » de l’utilisation de données au service de politiques publiques.

***Retours des citoyens sur l’organisation des ateliers***

A l’issue de ces deux ateliers, un questionnaire de satisfaction avait été distribué. Il était en effet important pour nous de pouvoir avoir des retours sur le [format de l’atelier, son accessibilité ou encore la méthode utilisée](https://ekitia.netexplorer.pro/dl/ibqOpL3Bdx7sDcw7vGDavUWn12l5NJ), afin de pouvoir les améliorer. Nous avons pu en tirer des informations intéressantes :

* Les citoyens se sont montrés satisfaits du format et du contenu de l’atelier, ce qui témoigne de leur intérêt pour la compréhension et le débat autour des enjeux liés à l’utilisation de données dans le cadre de projets sur leur territoire. Cela souligne l’importance de mettre en place des canaux d’information et d‘échanges sur ce sujet à cette échelle qui apparaît comme pertinente pour susciter l’intérêt des citoyens, leur confiance et leur inclusion dans de potentiels projets numériques.
* Les scénarios proposés et les principes éthiques de la Charte sur lesquels les citoyens ont travaillé ont été considérés comme compréhensibles. Un travail en amont sur l’accessibilité des supports proposés avait été réalisé avec Instant Science et la Commission éthique d’Ekitia qui avait particulièrement souligné ce point de vigilance du fait de la complexité de sujets traités. La Charte des usages éthiques de la donnée d’Ekitia sous sa forme « Livret du participant » (version synthétique et davantage accessible) a ainsi permis de fournir aux citoyens une base de réflexion pour identifier les enjeux éthiques que les scénarios leur évoquaient.
* Enfin, il est ressorti des résultats que les canaux de communication que nous avons utilisés (réseaux sociaux, presse locale, newsletter d’un groupement de mutuelles adhérent à Ekitia et affiches) n’ont atteint que peu de participants. Le « bouche à oreille » est ressorti comme le canal de communication qui a le plus fonctionné. Des ajustements seront à prévoir sur ce dernier point afin de pouvoir davantage susciter l’intérêt des citoyens.

La représentativité de ces résultats doit cependant être relativisée : ils sont à considérer au regard du faible nombre de participants aux ateliers et de leur faible diversité en termes d’âge et de catégorie socio-professionnelle. Ceci est notamment la conséquence du fait que le bouche à oreille ait été le canal de communication ayant le plus suscité la participation des citoyens.

***Identification de potentielles pistes d’évolution de la Charte***

Malgré les limites mentionnées ci-dessus, les citoyens ont pu identifier à travers les scénarios des enjeux éthiques nous interrogeant sur l’exhaustivité de notre Charte des usages des données dans sa version actuelle et sur l’opportunité de la compléter avec de nouveaux principes, ou bien de rattacher ces idées à des principes déjà existants.

**Enjeu lié à déshumanisation des individus** : Cet enjeu, soulevé par plusieurs citoyens, fait référence à des situations où les individus pourraient n’être appréhendés qu’à travers les données numériques qui les représentent. Il est donc apparu important de garder une part d’humanité dans les usages des données, c’est-à-dire de toujours considérer les individus en tant que personne humaine en ne les réduisant pas à un amas de données.

**Enjeu lié au techno-solutionnisme** : Cet enjeu fait référence à l’idée que lorsqu’on envisage de développer un dispositif numérique pour répondre à un besoin, il est important de bien identifier en amont les dispositifs déjà existants pour répondre à ce besoin et, par la suite, déterminer le réel progrès que pourrait apporter la nouvelle technologie dans ce contexte. Une telle étude pourrait par exemple permettre de prendre conscience de la simple nécessité de renforcer les dispositifs existants plutôt que d’engager des ressources afin de déployer une solution innovante.

**Enjeu lié à l’intégration de nouvelles technologies dans la pratique d’un métier préexistant** : Cet enjeu fait référence à l’idée que lorsqu’une technologie est intégrée dans la pratique d’un métier préexistant, le savoir-faire et le savoir-être dont dépend la qualité du service rendu doivent être préservés. Les citoyens ont particulièrement mis en avant la nécessité de préserver la relation humaine dans le cadre des services publics.

Ces préoccupations des citoyens, non directement couvertes par notre Charte éthique, seront prises en considération dans le cadre de son réexamen régulier. En effet, la Charte a été conçue comme un outil vivant et la contribution citoyenne dans un objectif de démocratie participative fait partie des ambitions premières d’Ekitia.

En parallèle, ces retours ont été pris en considération dans le cadre de la conception d’un projet d’espace de données à l’échelle de la Région Occitanie, notamment afin de les intégrer dans les règles de gouvernance éthiques de ce projet.

***Que peut-on retirer de ces premiers ateliers citoyens ?***

Les débats et réflexions entre les citoyens ayant eu lieu lors de ces ateliers témoignent de leur intérêt pour les enjeux éthiques liés à l’utilisation de données numériques à l’échelle de leur territoire, mais aussi pour les connaissances transmises à ce sujet. Nous en retenons essentiellement deux constats :

* Les retours des citoyens sont précieux et participent à l’ambition d’Ekitia de promouvoir un processus collaboratif de construction de sa Charte éthique des usages des données dans un cadre le plus démocratique possible. Les pistes d’évolution de la Charte qu’ils ont permis d’identifier appellent la nécessité d’élaborer une procédure concernant la manière d’intégrer ces préoccupations à la Charte. La formalisation d’une telle méthodologie est donc à l’ordre du jour de nos prochaines actions.
* La part d’information et « d’acculturation » aux connaissances et enjeux liés aux usages des données pourra être davantage développée, voire faire l’objet d’ateliers distincts. De manière générale, l’organisation de tels ateliers participe à un effort d’information de la population générale aux enjeux de l’utilisation de la donnée. Cette information apparaît encore trop insuffisante à l’échelle sociétale alors que l’utilisation des technologies du numérique s’accélère dans tous les domaines de notre société. Cette transmission d’information se montre capitale afin de développer une utilisation responsable, démocratique et en confiance du numérique.

Finalement, ces deux constats confortent notre ambition de répéter l’exercice de manière régulière et potentiellement de le répliquer dans d’autres territoires.